

Édito La philosophie morale et politique a déserté le monde

Tels sont les premiers mots d'une conférence de Mark Hunyadi à Marche (*). La philosophie morale ne porte plus une réflexion sur la totalité, elle n'est plus une *"critique sans concession sur tout état existant"* (formule de Marx). La philosophie morale a aujourd'hui parcellisé son activité critique et porte sur les droits individuels. On parle de bioéthique, d'éthique animale, d'éthique de toute sorte de choses. Dans le contexte institutionnel, ça se traduit par des comités éthiques de tous genres, des labels, des règlements...

Le problème est que, en se soustrayant aux questionnements de fond, une éthique parcellisée permet aux forces systémiques de se déployer. L'éthique parcellisée (ou « petite éthique », comme l'appelle Mark Hunyadi) contribue à valider la reproduction du système qui impose ses propres règles, ses contraintes (en l'occurrence celles du capitalisme financier) et serait à l'origine d'une forme de « déresponsabilisation politique ». C'est le paradoxe de notre époque : tout en respectant l'éthique libérale des droits individuels, on est capable de développer un monde, une vie sociale détestable.

Un environnement algorithmique

Depuis l'informatisation et la robotisation, cela s'est encore amplifié : c'est un environnement algorithmique qui décide à notre place, sans recul critique de ce déploiement des choses. Nous sommes entrés dans un monde sans frontières, tout entier voué à la communication et à l'échange d'informations. On assiste à une remise en cause radicale de la notion d'autonomie subjective cédant à l'individu se pensant et agissant comme sujet dans un espace démocratique politiquement institué. Se profile aujourd'hui la figure d'un « sujet informationnel » soumis à une logique technoscientifique purement opérationnelle. C'est toute la question du statut de l'être humain et de son implication dans le monde qui se pose face à cet environnement algorithmique.

Ainsi, selon Mark Hunyadi, face aux dérives de la mondialisation, de la marchandisation et du capitalisme financier, renforcées par un démantèlement des collectifs et une normalisation des comportements..., le politique n'est plus guère en position d'apporter la contradiction, de juger, d'évaluer ces situations ou d'évoquer des alternatives. Là où autrefois les pères de la révolution se souciaient de concevoir les constitutions qui allaient organiser « moralement et techniquement » la cité, aujourd'hui, à l'ère d'internet, c'est le couplage homme-machine qui façonne l'ensemble des interactions humaines. La société comme totalité tend à être reconvertie en un vaste système opérationnel.

Les nouveaux prophètes du Web

En ce début du 21^{ème} siècle, même si certains hommes et femmes politiques ne renoncent pas à bâtir de grands projets d'avenir, d'autres visionnaires se dessinent parmi les hommes d'affaires et les milliardaires du web. Les nouveaux centres de pouvoir que forment les plateformes tels Google, Facebook, Twitter ou encore Uber, Airbnb... sont en mesure d'organiser par leurs réseaux transnationaux les individus et les institutions, de refaçonnent la société au-delà des États-Nations. La techno-euphorie pour le net qui ne cesse de répéter sa contribution à lutter contre les inégalités trouve champ libre face à des gouvernements confrontés à leurs déficits publics. Après l'étape de la privatisation des services publics, voilà celui des services fournis par le net, de l'éducation à la santé. Alors comme le dit le chercheur et essayiste Evgeny Morozov, nous sommes désormais confrontés non pas tant à un choix entre le marché et l'État qu'à un choix entre la politique ou l'absence de politique.

(* Mark Hunyadi est venu présenter son livre « La tyrannie des modes de vie » dans le cadre du cycle « Socrate en écho - L'homme et la technique », organisé par le Ciep Luxembourg à Marche-en-Famenne. Ce texte reprend quelques réflexions développées dans le cadre de ce cycle.

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec Stéphanie Oth

P. 6-7

Criminalité financière et évasion fiscale

P. 8

Agenda

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

Une nouvelle responsable pour Vie Féminine : Élise Louppe

Depuis le 4 mai dernier, Élise Louppe exerce la fonction de responsable régionale de Vie Féminine.



Cette diplômée de l'ULB en philologie romane et en gestion culturelle a travaillé dès la sortie de ses études au sein de la cellule communication du Service de la Diffusion et de l'Animation Culturelles de la Province de Luxembourg, tout en suivant une formation de bibliothécaire à Mirwart. Elle a ensuite occupé le poste de responsable de la bibliothèque centrale à Marche-en-Famenne. Au bout de deux ans, elle a également pris en

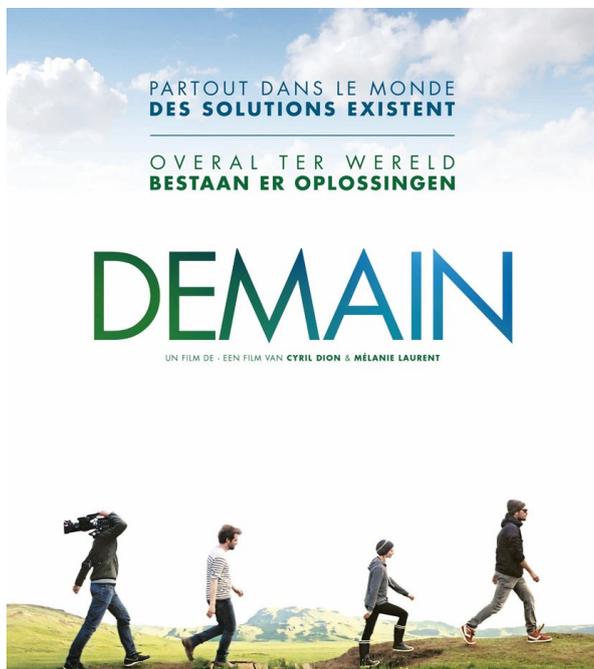
charge la gestion du service provincial Europe Direct. Sa fonction à la bibliothèque lui a notamment permis de participer au comité d'accompagnement de la collection publiée par Lire et Écrire « La Traversée », destinée aux lecteurs adultes débutants. Souhaitant découvrir davantage l'éducation permanente et d'autres méthodologies de travail plus participatives, elle a postulé pour l'emploi ouvert par Vie Féminine.



Bienvenue et bonne route !

✉ responsable-luxembourg@viefeminine.be
☎ 063/23.48.88

Expositions et projection du film « Demain » le mardi 31 mai à Athus



Vie Féminine et les Équipes Populaires, en partenariat avec le Centre culturel d'Aubange et l'Épi Lorrain, vous invitent à venir découvrir les expositions « J'en visage » et « Réveillons-nous ».

La première est une exposition participative de paroles citoyennes où chacun pourra s'exprimer sur « je dis non à... et oui à... ». La seconde est présentée sous la forme d'un stand qui rassemble les actions et les revendications du groupe régional « Économie » de Vie Féminine. À travers cette exposition, le groupe de femmes propose une autre économie en mettant en évidence des solutions qui existent près de chez nous ! Ces expositions sont accessibles à partir de 19h.

À 20h aura lieu la projection du documentaire « Demain ». Ce film met en lumière des pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, nous voyons ce que pourrait être le monde de demain... Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales que traversent nos pays ?



PAF : 5 euros

À partir de 19h au Centre culturel d'Aubange

📍 17, rue du Centre à 6791 Athus

☎ Vie Féminine (063/22.56.25) ou les Équipes Populaires (0474/42.82.33)

✉ lepere@equipespopulaires.be

« Monsieur », une pièce de théâtre sur l'appauvrissement le 17 juin à Arlon

Depuis le 17 octobre 2015, Journée internationale de lutte contre la pauvreté, le Théâtre de la Communauté (Seraing) présente tous les 17 du mois et partout en Wallonie son spectacle « Monsieur » en collaboration avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

Le vendredi 17 juin prochain, à 14h et 19h30, c'est au tour d'Arlon de découvrir ce spectacle qui présente l'appauvrissement sous un regard artistique et alternatif. Il a été écrit et créé à partir des récits de vie et des témoignages de publics qui sont ou se sentent exclus. Ceux-ci portent ainsi leur parole sur scène.

« Monsieur » nous invite dans son quotidien. Et sa vie à lui, comme celle de beaucoup de monde d'ailleurs, est pleine d'embûches. Solitude, manque d'argent, secrets bien cachés... Face à cela, Monsieur résiste ! Il enjambe les obstacles, dépasse les pièges de la vie. Pour rester debout, il se crée tout un univers joyeux, un peu fou, un peu magique, juste ce qu'il faut pour colorer ce monde rarement simple. Avec un pas d'abord hésitant, mais la tête de plus en plus haute, Monsieur, accompagné d'un public complice, s'évade dans son univers et y expose ce qu'il a de plus beau. Mais cela est-il suffisant pour rester réellement vivant ?

Ce spectacle est accessible et compréhensible par tous. Chaque représentation est suivie d'un échange ou d'un débat qui porte sur le spectacle lui-même ou sur la thématique de l'appauvrissement.



À 14h et à 19h30 à la Maison de la Culture (Salle du Petit Théâtre)

📍 1B, Parc des Expositions, à 6700 Arlon

PAF : 6 € / Étudiants : 3 € / Article 27

Réservations : Maison de la Culture d'Arlon

📞 063/24.58.50

✉ info@maison-culture-arlon.be

Ce spectacle est organisé à Arlon grâce au soutien de plusieurs partenaires : la Maison de la Culture d'Arlon, le Crilux, AMO Ado Micile, Vie Féminine, le CIEP Lux, le PCS d'Arlon, le CAL Luxembourg, les Équipes Populaires et Article 27.

Pour un développement des Services (aux) Publics en Province du Luxembourg

L'ensemble des délégués CSC Services publics, accompagnés des permanents et du secrétaire fédéral de la CSC Luxembourg, ont travaillé durant plus de 6 mois sur la question des services publics dans notre province. Cette réflexion a abouti à la publication d'un document intitulé *Pour un développement des Services (aux) publics en Province de Luxembourg*, reprenant notamment leurs revendications en matière de soins de santé, d'administrations locales et provinciales, de transport, de police, de zone de secours, de justice, de finances... Le document présente aussi un plan d'action pour l'avenir, qui repose sur la création d'une maison des services publics dans chaque commune, prioritairement dans les zones décentralisées de la province.



Si vous souhaitez vous procurer ce document, vous pouvez contacter :

Dominique Wilkin (Secrétaire régional intersectoriel Services publics)

📞 063/24.20.50 ou 0477/36.73.72

✉ dominique.wilkin@acv-csc.be

Espace Femmes à Virton le jeudi 2 juin

ENTRÉE GRATUITE

Vie Féminine et les bénévoles de l'Espace Femmes de Virton vous invitent le jeudi 2 juin à 14h à venir partager vos idées, vos passions, votre savoir-faire, vos connaissances. Le but de cette réunion est de planifier l'année 2016-2017 en proposant des animations et des nouveautés qui intéressent les femmes qui rejoignent l'Espace Femmes. Celui-ci doit ressembler au maximum à toutes les femmes qui y viennent ! Ceci ne vous engage qu'à une seule réunion où votre opinion est importante.



À partir de 14h à l'Espace Femmes

📍 31, Avenue Bouvier à 6760 Virton

Informations : Julie Diseviscourt

📞 063/22.56.25

✉ antenne-virton@viefeminine.be

FAISONS CONNAISSANCE AVEC

Stéphanie Oth

Quel est votre parcours ?

Je suis assistante sociale et sociologue de formation, avec en plus l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur. Après mes études, j'ai travaillé dans différents domaines : petite enfance, assurances... En 2002, j'ai débuté dans le secteur en créant à Étalle un service communal de prévention pour des personnes souffrant d'assuétudes. Ce service proposait une aide de deux types : des entretiens et une orientation par rapport à une problématique individuelle ou une approche plus pédagogique à travers la création de



COORDINATRICE DE MODE
D'EMPLOI À ARLON DEPUIS 2012

✉ stephanie.oth@gmail.com
☎ 063/23.23.87

jeux, des formations spécifiques... Ce service a évolué de plus en plus vers la formation et le travail pédagogique. J'ai ainsi pu me rendre compte que c'était ce deuxième volet qui me plaisait vraiment. Après 10 ans de travail dans ce secteur au sein de la même commune, j'ai voulu réactualiser mon CV et chercher une nouvelle opportunité d'emploi. En 2012, j'ai postulé à Mode d'Emploi et j'ai été retenue tout de suite comme coordinatrice. La décision a été prise en quelques jours. Le contexte de mon arrivée était particulier puisque l'ancienne coordinatrice était partie depuis 6 mois et l'équipe fonctionnait de manière autonome depuis tout ce temps.

Pouvez-vous dire quelques mots sur les missions de Mode d'Emploi et de son équipe ?

Mode d'emploi est un centre d'insertion socio-professionnelle très lié à Vie Féminine. A l'origine, ce mouvement proposait des formations visant à l'insertion des femmes dans le monde du travail. Par la suite, l'asbl Mode d'Emploi a été créée et a professionnalisé ces formations. L'équipe est actuellement composée de 5 personnes : une coordinatrice, 3 formatrices et une employée administrative.

Sur une année, nous avons un quota d'heures à réaliser pour la Région Wallonne qui est notre pouvoir subsidiant. Ce quota équivaut au démarrage de deux formations VISA par an, l'une à Arlon ou Virton, l'autre à Libramont. Ces formations durent de 6 à 8 mois et ont pour objectif la réorientation professionnelle de demandeuses d'emploi ayant le certificat d'enseignement inférieur ou pouvant démontrer une période de chômage de 18 mois dans les 24 derniers mois.

C'est donc un public peu ou pas qualifié qui arrive en formation. Ces femmes l'intègrent soit sur base volontaire, soit parce qu'elles sont envoyées par le Forem (nous avons un contrat de coopération avec le Forem depuis plusieurs années) ou par les CPAS. L'objectif est que chacune de ces femmes puisse définir un projet professionnel ou personnel. En plus de la possibilité de définir leur projet, nos stagiaires bénéficient de cours de remise à niveau en français et en mathématiques et un cours de communication. Elles font trois stages au cours de leur formation, ce qui leur permet d'avoir une expérience du monde du travail. Nous ne travaillons pas avec un public qui est proche de l'emploi. Cette formation est un premier pas pour les femmes, mais il y aura d'autres choses à travailler par la suite (les tests d'entrée vers les formations qualifiantes, la recherche active d'emploi...). Des stages aboutissent parfois à des contrats de travail, mais ce n'est pas la majorité.

C'est une chance pour les femmes de pouvoir se poser pendant ces 8 mois. Elles gardent tous leurs droits et ne sont pas mises en disponibilité pour l'emploi. Nous souhaitons profiter au maximum de cette période pour leur proposer un questionnaire plus personnel. Et cela n'est possible que si elles ne sont pas pressées par des urgences financières, même si elles peuvent être très fragiles du fait de situations personnelles difficiles.

Quel est votre principal public ?

Auparavant, nous accueillions majoritairement des femmes qui n'avaient pas ou peu travaillé. Actuellement, ce cas de figure est moins fréquent. Certaines participantes ont travaillé plusieurs années, puis ont vécu des licenciements, des difficultés à

rester dans le même domaine, des problèmes de harcèlement ou de burn out... Dans bien des cas, il n'est plus envisageable pour elles de rester dans le même secteur. Il peut y avoir de grands écarts d'âge entre les membres d'un même groupe car, avec les politiques d'activation actuelles, des jeunes femmes intègrent la formation parce qu'elles doivent tout de suite trouver un emploi. C'est aussi difficile pour les formatrices de travailler sur le développement personnel, le mieux-être des participantes dans un contexte complexe qui les asphyxie. Je peux comprendre la politique d'activation, mais uniquement si elle est mise en oeuvre dans un contexte de plein emploi, ce qui est loin d'être le cas. Actuellement, il ne suffit pas de postuler à différents endroits. Ce ne sont pas forcément des recherches positives dans un dossier, elles ne sont pas prises en compte... car il faut que les profils correspondent aux offres d'emploi. C'est très démotivant !

Au sein des groupes, les formatrices doivent aussi quotidiennement gérer des conflits, des situations délicates. Elles prennent du temps pour accompagner cette « vie collective » afin que le groupe soit dans des conditions d'apaisement suffisantes pour démarrer l'apprentissage des contenus. Au cours de la formation, l'accent est mis sur le travail « en collectivité ». Et cela s'apprend ! La formation prévoit également un accompagnement individuel : nous consacrons une demi-journée par mois à chacune pour être à l'écoute de ses difficultés et de ses besoins. Enfin, à la demande des groupes et en fonction des thèmes qu'ils choisissent, nous faisons appel à des intervenants extérieurs. Nous privilégions la co-construction pour que la formation corresponde au mieux à ce que les femmes attendent.

À l'avenir, nous aimerions assurer un suivi à la fin de la formation car il est difficile pour une participante de rester dans les objectifs définis au cours de la formation une fois qu'elle est « isolée » chez elle. Pour ce suivi, nous espérons beaucoup du contrat de coopération signé avec le Forem. Tous les demandeurs d'emploi doivent désormais avoir un référent Forem pour construire un projet lié à l'emploi. Ce projet peut être par exemple le passage par une formation en orientation professionnelle. À la fin de notre formation, les femmes partent de chez nous avec un plan d'action et l'accompagnement pourrait se faire par le Forem. Nous sommes encore en période de découverte et de « test » par rapport à ce référent. Nous avons en général peu de contacts avec le Forem par manque de temps. Dans le cadre de ce contrat de coopération, nous avons demandé à pouvoir rencontrer les référents pour favoriser nos collaborations et espérer plus de cohérence dans les projets et les parcours.



Quels sont les enjeux actuels du secteur, pour votre public et pour votre financement ?

Pour notre public, nous sentons de plus en plus le stress provoqué par le risque de perdre les allocations de chômage. Il faut absolument trouver un emploi sans avoir le temps de penser un véritable projet professionnel... Il y a une urgence. De ce fait, les stages sont vite choisis, peu importe le lieu, dans le but d'avoir rapidement une expérience professionnelle, sans passer par la construction d'un projet à long terme. Nous aimerions que les femmes définissent un ou deux secteurs de prédilection pour leur proposer une série de stages qui leur permettraient de tester ces secteurs. Chaque stage doit se faire dans des lieux différents afin de se confronter à divers fonctionnements et divers contextes.

Quant à notre asbl, elle est actuellement en prolongation d'agrément. Ce dernier est la reconnaissance de notre service par la Région Wallonne en tant que centre d'insertion socio-professionnelle. Il nous permet d'être subsidiés pour une partie de l'emploi et du fonctionnement. Nous avons dû introduire une nouvelle demande d'agrément pour le 31 mars 2016 et celui-ci entrera en vigueur en janvier 2017 pour une durée de 6 ans. Cette durée donnera un peu de stabilité et de tranquillité d'esprit à notre équipe et au travail qu'elle fournit.

Chaque année, les inspecteurs de la Région wallonne rencontrent les opérateurs pour vérifier si les heures agréées ont bien été prestées. Nous avons l'obligation de réaliser 13 560 heures par an pour recevoir l'entièreté de notre financement. Nous sommes inspectés au niveau financier et au niveau administratif et normalement, nous devrions aussi avoir des inspections pédagogiques. Actuellement, seules les inspections financières sont régulières.

Du fait du nouvel agrément, on va nous demander la mise en place de modalités plus lourdes administrativement, mais sans moyens humains et financiers supplémentaires. Comme dans beaucoup d'associations, certains frais augmentent et donc nous allons devoir faire des économies, sans doute au détriment du travail pédagogique. Nous allons devoir travailler plus vite et prendre moins de temps pour préparer les formations et les projets avec les femmes. Le financement pour cet agrément n'est pas encore voté. Nous ne savons donc pas sur quelle base financière nous pouvons nous appuyer pour la réalisation de notre futur programme. La période est relativement insécurisante, même lorsqu'on a un emploi.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE ET ÉVASION FISCALE

Ajustement budgétaire, jusqu'où ira le cynisme du gouvernement Michel ?

Après avoir pris connaissance des résultats du conclave budgétaire du gouvernement fédéral, le Mouvement Ouvrier Chrétien s'interroge : « Jusqu'où ira le cynisme du gouvernement fédéral ? »

L'annonce des mesures prises par le gouvernement fédéral, tout comme les précédentes, repose sur une même logique : faire payer la crise à ceux qui en souffrent déjà le plus.

Comment en effet expliquer que ce sont à nouveau principalement les travailleurs et les allocataires sociaux qui subiront les nouvelles réformes ? Combien de fois faudra-t-il encore rappeler que ces derniers ne sont en rien responsables de la crise budgétaire à laquelle notre pays est confronté ?

La flexibilité à outrance des travailleurs, le renforcement des contrôles et des sanctions auprès des travailleurs malades et invalides, les baisses de pension des fonctionnaires, les mesures à l'encontre des chômeurs et du pouvoir d'achat : autant de réformes qui sont sans commune mesure avec le peu d'intérêt que le gouvernement porte à la lutte contre la fraude fiscale.

À ce sujet, quelques données mises bout à bout suffisent pourtant à démontrer que le gouvernement fait totalement fausse route. Face aux 2,1 milliards d'ajustement, dont plus de 450 millions d'économies dans les dépenses sociales, le gouvernement feint d'ignorer que :

- en cinq ans, ce sont 6 milliards d'impôts qui n'ont pas été recouverts faute d'un nombre suffisant de fonctionnaires au SPF Finances ;

- ce sont plus de 900 millions d'impôts que le gouvernement s'interdit de réclamer aux grandes sociétés multinationales, et ce, malgré les injonctions en ce sens de la Commission européenne ;

- chaque année, ce sont plusieurs milliards d'euros qui sont placés dans les paradis fiscaux, comme le prouvent les enquêtes liées au scandale des « Panama Papers » après celui des « Lux Leaks » et « Swiss Leaks ».

Las, le gouvernement Michel semble se moquer de ces évidences. Et refuse consciemment d'enclencher une véritable dynamique pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. C'est un véritable scandale. Derrière l'enjeu budgétaire, il y a évidemment

un enjeu de justice fiscale et de justice sociale. Mais il y a aussi un véritable enjeu démocratique : comment en effet espérer du citoyen qu'il contribue au financement de l'État et des services publics quand les plus nantis d'entre eux en sont exemptés, faute de volonté politique ?

Le MOC appelle donc le gouvernement à ouvrir les yeux et à changer radicalement de cap.

Vers plus de justice fiscale. Vers plus de justice sociale.

Christian KUNSCH, Président du MOC



Un juge d'instruction atypique : Michel Claise

Licencié en droit de L'ULB en 1979, Michel Claise a notamment exercé comme avocat spécialisé en droit commercial durant 20 ans. En 2001, il devient juge d'instruction, rattaché au tribunal de première instance de Bruxelles. C'est en tant que tel qu'il s'attaque à la criminalité financière et devient le véritable symbole de cette lutte. C'est lui qui place sous mandat d'arrêt Georges Gutelman, ex-patron de Trans European Airways puis de City Bird, pour blanchiment d'argent. Il fait de même avec François Thomazeau, président du conseil d'administration d'AGF Belgium, inculpé notamment de faux et usage de faux,



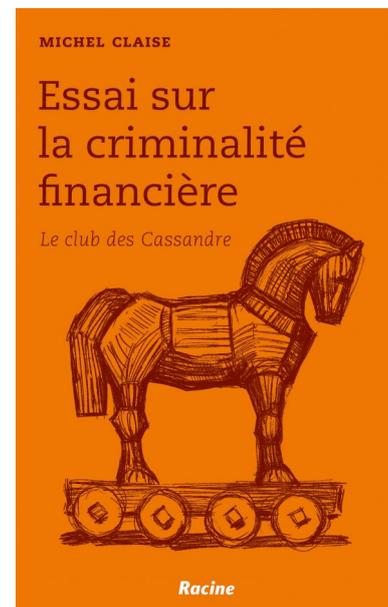
faux dans la comptabilité et fraude fiscale. Jean-Paul Nys, administrateur délégué du Bureau Van Dijk, est arrêté pour avoir confondu patrimoine professionnel et privé. Le juge Claise instruit les affaires Fortis, UBC, HSBC, Bois Sauvage, Kubla... Avec lui, le monde financier et l'establishment ont découvert qu'il existe un danger judiciaire relatif aux délits d'initiés... Dans le même temps, Michel Claise dénonce avec force la toute-puissance de l'argent et le manque de moyens dont dispose la justice pour lutter efficacement contre la criminalité en col blanc.

La criminalité financière, un danger pour nos démocraties

Cassandre, fille du roi Priam, avait reçu d'Apollon le don de prophétie. Mais comme elle s'était refusée à lui, le dieu courroucé la frappa d'une terrible malédiction, celle de ne jamais être crue. Il en va de même pour ceux, tels le juge Michel Claise, qui dénoncent l'ampleur de la criminalité financière qui gangrène nos démocraties : on ne les croit pas !

Les politiques en premier lieu : ils ne semblent pas décidés à faire de la lutte anti-corruption leur priorité, sourds aux avertissements lancés par la société civile à propos du danger que constitue la criminalité financière pour nos démocraties ! Dans son ouvrage *Essai sur la criminalité financière. Le club des Cassandre*, paru en 2015 aux éditions Racine, Michel Claise s'interroge : s'agit-il de négligence, d'incompétence ou d'aveuglement de leur part ? Toujours est-il que les recommandations internationales venant de l'ONU, de l'OCDE ou du Parlement européen en matière de lutte contre la corruption et pour la création de cellules spécialisées dans la lutte contre le terrorisme via l'angle financier, restent lettre morte. La Belgique a récemment étendu le cadre des magistrats antiterroristes, mais sans y inclure le profil financier. Comment combattre efficacement le terrorisme sans pouvoir attaquer son financement ? La législation fiscale est toujours plus complexe et plus mal formulée, ce dont profitent les avocats et les experts fiscaux auxquels recourent les fraudeurs de haut vol. Les moyens alloués à l'inspection des finances restent largement insuffisants, laissant les services sous-équipés en personnel et en matériel.

Les citoyens eux-mêmes sont peu sensibles à la dénonciation de cette criminalité. Les dossiers sont extrêmement complexes et les victimes ne sont pas facilement personnalisables : l'État qui est roulé est une chose anonyme auquel malheureusement le public ne s'identifie guère. Celui qui s'attaque à l'État est encore trop souvent considéré comme un Robin des Bois, alors que les criminels en col blanc ne font que prendre aux pauvres et remplir leurs poches. Les victimes, ce sont les citoyens eux-mêmes auxquels on demande toujours plus d'efforts et de sacrifices pour combler le déficit budgétaire, sans prendre la question de la criminalité financière à bras-le-corps. Et pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les revenus générés par cette criminalité aux visages variés sont colossaux, même s'ils sont difficiles à mesurer du fait de leur nature occulte. Le juge Claise avance les chiffres suivants : la traite des êtres humains, 25 milliards d'euros ; le trafic des cigarettes de contrebande, 10 milliards ; les pertes subies par les États du fait de la cybercriminalité, 290 milliards... Selon l'OCDE, la criminalité financière annuelle dépasse les 6 % du PIB mondial ! Michel Claise dresse également la typologie de ce phénomène. Celui-ci ressemble à une pyramide au sommet de laquelle se trouvent les pires crimes, en particulier le terrorisme qui ne peut exister sans financement criminel. Les premiers étages nous concernent tous avec le paiement au noir, la non-déclaration de revenus exceptionnels, toutes ces petites fraudes souvent qualifiées de « sport national » dans un pays où les impôts et la taxation sur le travail sont lourds. Viennent ensuite la corruption, la prostitution, les trafics en tous genres, le blanchiment d'argent... une criminalité mafieuse qui s'est massivement développée après la chute du Mur de Berlin et du bloc soviétique, à partir des pays de l'Est, profitant de la complicité ou de l'incompétence des gouvernements en place. La crise des *subprimes* de 2008 est une autre étape majeure de l'explosion de la criminalité financière : les banques, coupables d'incompétence et d'imprévoyance, ont réussi à faire financer leur course folle au profit par les contribuables. Dès ce moment, la finance prend le dessus sur les États qui perdent ainsi leur souveraineté et sur l'Europe qui échoue à mener à bien son projet politique originel. Et c'est là sans doute que se situe le plus grand danger pour nos démocraties : le monde financier échappe désormais totalement au politique. C'est pour cette raison que le juge Claise lance ce cri d'alarme dans son livre : il est grand temps d'agir !



Conférence-débat : le mardi 31 mai à 19h30 à Arlon

ENTRÉE GRATUITE

Contre la criminalité financière et l'évasion fiscale : que fait-on ?

C'est à cette question majeure que répondront Michel Claise (Juge d'instruction et auteur du livre *Essai sur la criminalité financière. Le Club des Cassandre*) et Joseph Delrée (MR, collaborateur de Benoît Piedboeuf) lors du prochain Mardi de l'Actu. Ce débat contradictoire permettra au public d'en savoir plus sur les moyens mis en oeuvre ou non par le gouvernement fédéral pour lutter contre la

criminalité financière et sur les résultats obtenus, notamment en matière de lutte contre la fraude fiscale. Celle-ci ne pourrait-elle pas atténuer voire remplacer les mesures d'austérité actuelles ? N'est-on pas trop clément avec les tricheurs ? Quelles actions faut-il entreprendre pour récupérer l'impôt éludé, par exemple dans l'affaire des *Panama Papers* ?



L'AGENDA DU CIEP

ENTRÉE GRATUITE

Juin 2016

31 MAI Arlon
Mardis de l'Actu

« CONTRE LA CRIMINALITÉ
FINANCIÈRE ET L'ÉVASION
FISCALE : QUE FAIT-ON ? »

Intervenants : **Michel Claise**, juge d'instruction et auteur de *Essai sur la criminalité financière. Le Club des Cassandra* et **Joseph Delrée**, MR, collaborateur de Benoît Piedboeuf.

En collaboration avec la CSC et la FEC.

À 19h30 à la CSC
📍 1, rue Pietro Ferrero
✉ jf.rasschaert@mocluxembourg.be

14 Arlon
Séance d'information

FOPES

Master universitaire en politique économique et sociale pour adultes. A partir de septembre 2016 à Arlon.

Faculté
Ouverte
Politique
Economique
Sociale

À 19h30 à la CSC
📍 1, rue Pietro Ferrero
✉ t.willot@mocluxembourg.be

17 Arlon
Pièce de théâtre

« MONSIEUR »

Le Théâtre de la Communauté en collaboration avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté présentent une pièce de théâtre qui expose l'appauvrissement sous un regard artistique et alternatif.

PAF : 6 € / Étudiants : 3 € / Article 27

À 14h et 19h30 à la Maison de la Culture
📍 1, Parc des Expositions
✉ info@maison-culture-arlon.be

20 Virton
K-fé citoyen

« CLIMAT ET DÉMOCRATIE »

La COP21 de Paris, 195 États se sont mis d'accord. Sur quoi ? Comment ?

Le climat, un enjeu mondial pour lequel États et citoyens se mobilisent dans des processus démocratiques innovants.

Intervenants : **Pierre Ozer**, Docteur en Sciences géographiques et professeur à l'ULg et **Brigitte Glaire**, représentante d'Oxfam Solidarité à la COP21 à Paris.

À 20h au Cefa
📍 22, rue des Fossés
✉ c.rousseau@mocluxembourg.be

28 Saint-Hubert
Ciné - débat

« COMPÉTITION EXACERBÉE =
FAIRPLAY HORS-JEU ? »

Film : « Terre battue » de Stéphane Demoustier.

La compétition jusqu'où et avec quelles limites ?

Le sport comme dépassement de soi et émancipation collective ?

Intervenant : **Axel Zeebroek**, ex-triatlète professionnel.

À 20h au Palais abbatial
📍 12, place de l'Abbaye
✉ mc.dewez@mocluxembourg.be